

Le nombre de dispositifs relais en 2006-2007 est de 373 contre 366 l'année précédente. Après une baisse en 2005-2006, le nombre des classes relais a à nouveau augmenté, passant de 248 à 255, tandis que le nombre d'ateliers est resté stable à 118. C'est donc surtout l'augmentation du nombre d'élèves accueillis par dispositif qui explique que l'on compte environ 500 élèves de plus qu'en 2005-2006, soit quelque 7 000 élèves au total. Les classes relais, en prenant plutôt en charge des élèves ayant de grandes difficultés sociales et scolaires, semblent assurer leur fonction initiale de resocialisation et de rescolarisation. La tendance des ateliers relais à accueillir des élèves jeunes, qui perturbent sensiblement le déroulement des cours, semble se confirmer.

Le suivi et le devenir des élèves accueillis en classes et ateliers relais

Année scolaire 2006-2007

Les dispositifs ont accueilli cinq cents élèves de plus qu'en 2005-2006

Depuis leur création en 1998, le nombre de dispositifs relais n'a cessé d'augmenter, le plus souvent suite à l'augmentation sensible du nombre d'ateliers. En revanche, pour l'année scolaire 2006-2007, les sept dispositifs supplémentaires sont des classes relais, qui sont passées de 248 à 255, tandis que le nombre d'ateliers est toujours de 118.

Des effectifs constants par classe, un élève en plus par atelier

Au cours de l'année scolaire 2006-2007, un dispositif relais accueille presque un élève de plus que l'année précédente, soit 18,6 élèves contre 17,8 en 2005-2006. Si le nombre moyen d'élèves accueillis par classe relais demeure constant (17,5), on note que les ateliers affichent un effectif moyen de 19,9 élèves, ce qui correspond à un élève de plus qu'en 2005-2006 (18,4) mais est très proche de l'année antérieure 2004-2005 (19,6 élèves par atelier).

Ainsi, au niveau global, l'augmentation des effectifs accueillis dans les dispositifs au cours de l'année scolaire 2006-2007 ne semble pas seulement due, comme ce fut le cas l'année précédente, à la création

de nouveaux dispositifs mais, plutôt, à l'augmentation sensible du nombre d'élèves pris en charge dans les ateliers relais.

Pour 2006-2007, les effectifs accueillis sont généralement compris entre 6 et 25 élèves : 16 % des dispositifs ont accueilli 6 à 10 élèves (contre 13 % en 2005-2006), 25 % de 11 à 15 élèves (contre 28 % en 2005-2006), 31 % de 16 à 20 (contre 26 %) et 15 % de 21 à 25 (contre 14 %).

Si les différences entre académies (de 10 élèves par dispositif à Limoges à 39 élèves à Toulouse) augmentent (*tableau 1*) depuis l'année précédente (de 10 à 30 élèves pour les mêmes académies), le classement entre les académies reste globalement le même.

Les élèves accueillis en dispositifs relais ne le sont pas tous à la même période. Peu d'élèves sont pris en charge dès le début de l'année ; puis, de novembre à juin, les classes accueillent, selon les mois, de 5 à 8 élèves en même temps, et les ateliers de 3 à 6 élèves. En général, le nombre d'élèves accueillis par dispositif augmente tout au long de l'année, avec des baisses avant les vacances : février, avril et juin. Il est probable qu'à ces périodes, les équipes enseignantes retardent un peu l'envoi de leurs élèves en difficulté en dispositif relais pour le reporter au retour des vacances.

Les classes accueillent en même temps 5,6 élèves en moyenne sur l'année (contre

TABLEAU 1 – Nombre moyen d'élèves par dispositif selon les académies au cours de l'année 2006-2007

Académie	Ateliers	Classes	Dispositifs
Aix-Marseille	14,4	17,0	15,9
Amiens	20,8	20,6	20,6
Besançon	3,0	19,5	16,2
Bordeaux	14,3	12,0	13,0
Caen	23,0	17,0	18,5
Clermont-Ferrand	14,0	16,5	15,0
Corse	16,3	0,0	16,3
Créteil	19,5	14,3	16,3
Dijon	0,0	18,8	18,8
Grenoble	26,6	27,5	27,1
Guadeloupe	0,0	19,3	19,3
Guyane	17,0	18,5	18,0
Lille	12,4	14,7	14,2
Limoges	0,0	10,0	10,0
Lyon	23,6	26,9	25,2
Martinique	0,0	13,0	13,0
Montpellier	23,2	20,6	21,5
Nancy	19,3	12,4	14,9
Nantes	19,0	15,8	16,6
Nice	23,5	27,9	26,4
Orléans	19,0	17,1	17,5
Paris	18,8	14,0	16,4
Poitiers	0,0	12,8	12,8
Reims	0,0	11,2	11,2
Rennes	13,0	14,8	14,5
Réunion	0,0	16,2	16,2
Rouen	20,0	15,1	16,9
Strasbourg	14,0	16,2	15,4
Toulouse	31,4	57,3	38,5
Versailles	18,6	16,3	16,6
Non-réponses	19,5	11,0	15,3
Moyenne France	19,9	17,5	18,6

Source : MEN-DEPP

Lecture : les dispositifs relais de l'académie d'Aix-Marseille ont accueilli en moyenne 15,9 élèves au cours de l'année 2006-2007 ; les chiffres concernant les ateliers sont simplement indicatifs, du fait des faibles effectifs, ils sont particulièrement sensibles aux non-réponses.

5,3 en 2005-2006) et les ateliers 4,2 (contre 3,5 l'année précédente). Le nombre d'élèves accueillis en même temps augmente donc faiblement pour les classes, mais sensiblement pour les ateliers.

Ainsi, les ateliers accueillent au cours de l'année plus d'élèves que les classes (19,9 contre 17,5), mais moins d'élèves simultanément (4,2 contre 5,6 pour les classes) parce que les durées de séjour y sont plus courtes.

Durées de séjour : la fin de la baisse

En moyenne en 2006-2007, les élèves restent 10,8 semaines en dispositif relais (tableau 2 et graphique 1) contre 10,5 semaines l'année précédente. Cette légère hausse de la durée de séjour, qui se vérifie aussi bien en classe (12,5 semaines contre 12 en 2005-2006), qu'en atelier (7,5 semaines contre 7,3 en 2005-2006), met fin à une série de baisses continues depuis plusieurs années.

TABLEAU 2 – Durée moyenne de séjour par académie au cours de l'année 2006-2007 (estimation en semaines)

Académie	Ateliers	Classes	Dispositifs
Aix-Marseille	12,2	10,7	11,2
Amiens	6,2	9,3	8,2
Besançon	9	12,7	12,5
Bordeaux	5,5	11,8	8,8
Caen	7,5	11,8	10,5
Clermont-Ferrand	12,5	16,2	14,1
Corse	6,6	-	6,6
Créteil	5,3	13,0	9,4
Grenoble	6,1	11,3	9,3
Guadeloupe	-	13,9	13,9
Guyane	4,1	15,5	11,9
Lille	5,2	12,4	11,1
Limoges	-	16,1	16,1
Lyon	8,8	17,0	13,0
Martinique	-	10,4	10,4
Montpellier	6,1	10,3	8,8
Nancy	5,3	12,7	9,2
Nantes	12,6	12,7	12,7
Nice	7,2	7,0	7,0
Orléans	7,2	10,1	9,5
Paris	7,8	21,4	13,6
Poitiers	-	14,4	14,4
Reims	-	14,3	14,3
Rennes	6,7	16,9	15,6
Réunion	-	16,2	16,2
Rouen	6,4	15,0	11,3
Strasbourg	10,8	22,1	18,1
Toulouse	8,1	17,9	12,1
Versailles	8,9	9,3	9,2
Non-réponses	12,2	14,9	13,1
Moyenne France	7,5	12,5	10,8

Source : MEN-DEPP

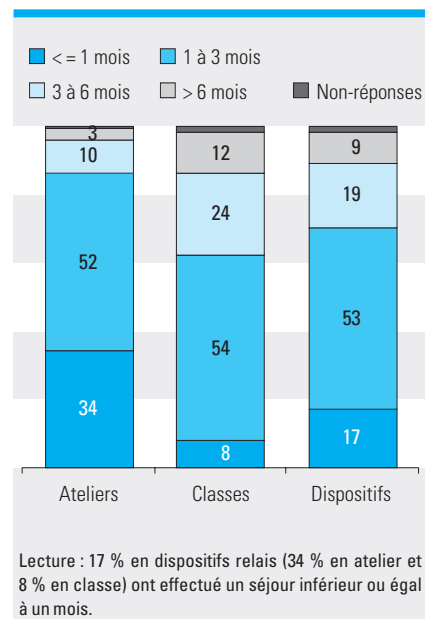
En matière de durée de séjour, les politiques académiques sont diverses (tableau 2). Certaines académies affichent des durées de séjour longues, pour les ateliers comme pour les classes : c'est le cas de Strasbourg (18,1 semaines en moyenne par élève en dispositif), Clermont-Ferrand (14,1) ou Paris (13,6), alors que d'autres, comme Nice (7 semaines), Amiens (8,2) ou Bordeaux (8,8) gardent les élèves moins longtemps.

Le profil des d'élèves

Des élèves généralement âgés de 13 à 15 ans...

Le profil des élèves en dispositif ne varie guère d'une année sur l'autre : on trouve, pour l'année scolaire 2006-2007, la même proportion de garçons (78 %, tant en classes qu'en ateliers relais) et de 13-15 ans (81 %, tant en classes qu'en ateliers). La moyenne d'âge des élèves est d'environ 14,2 ans en classe et 14 ans en atelier. 46 % des élèves ont 13 ans ou moins, 33 % ont 14 ans révolus, et 22 % ont plus de 15 ans, tous

GRAPHIQUE 1 – Répartition des élèves selon leur durée de séjour en dispositif pendant l'année scolaire 2006-2007



Source : MEN-DEPP

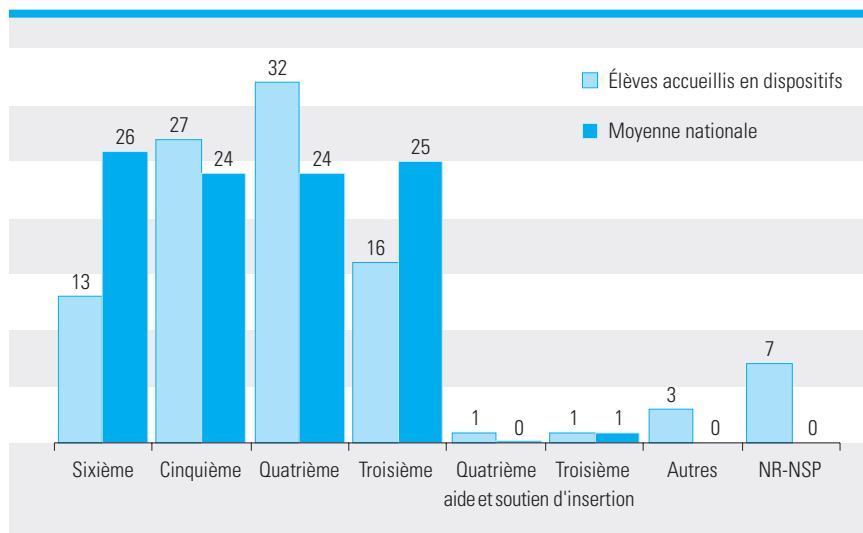
constats qui ne diffèrent pas sensiblement des années précédentes. Les garçons ont une moyenne d'âge (14,1 ans) proche de celle des filles (14,3 ans).

... issus, plus souvent que la moyenne, de classes spécifiques...

88 % des élèves accueillis dans les dispositifs relais proviennent du cursus général (sixième, cinquième, puis quatrième et troisième générales), ce qui correspond à un taux inférieur à la moyenne nationale (99 %). 5 % proviennent de classes spécifiques, principalement quatrième d'aide et de soutien (AS) et troisième d'insertion et de sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) (contre 1 % au niveau national). Pour 7 % des élèves, aucune réponse n'a été donnée à cette question.

En ce qui concerne le cursus général, alors que, selon la référence nationale, les élèves de la sixième à la troisième sont en nombre équivalent (graphique 2), les élèves accueillis en dispositif proviennent plus souvent de cinquième (27 %) et de quatrième (32 %). Les élèves issus de sixième ne sont que 13 % (le décrochage ne s'est peut-être pas encore produit) et ceux de troisième générale 16 % (une orientation a probablement déjà été effectuée).

GRAPHIQUE 2 – Répartition des élèves accueillis en dispositif relais selon leur niveau d'enseignement comparée à la moyenne nationale (en %)



Source : MEN-DEPP

... ayant, en moyenne, un an de retard...

Les élèves de dispositifs relais ont, en moyenne, un an de retard, tant en classe qu'en atelier, aussi bien les filles que les garçons.

De la sixième à la troisième générales, les élèves accueillis dans les dispositifs et qui sont en retard d'un an ou deux, voire plus, sont beaucoup plus nombreux (environ 80 %) qu'au niveau national (23 à 34 %). En sixième, le retard scolaire moyen est de 1,16 an ; en cinquième de 1,09 ; en quatrième de 1,07 an et, en troisième, il n'est que de 0,85 an. Il est probable qu'à l'issue de la cinquième les élèves les plus en difficulté (et les plus âgés) sont orientés vers d'autres voies (quatrième aménagée, troisième d'insertion ou autre), ce qui fait baisser la moyenne d'âge de la classe et celle des élèves en difficulté à ces niveaux.

Les élèves en dispositif relais issus de classes de quatrième d'aide et de soutien ont un retard moyen de 0,4 année, ceux provenant de troisième d'insertion n'ont pas de retard¹.

1. Ces élèves ne sont pas plus jeunes que ceux de la filière générale, mais un élève de 14 ans est considéré comme en retard d'un an en quatrième générale et « à l'heure » en quatrième aménagée. De même, un élève de 15 ans est considéré comme en retard d'un an en troisième générale et « à l'heure » en troisième d'insertion. À ces niveaux d'enseignement, les élèves orientés en dispositif relais ont une structure d'âge proche de la référence nationale.

2. À 10 ou 11 ans, les élèves accueillis en dispositif relais n'ont pas de retard scolaire, mais cela ne fournit pas d'indication puisque les élèves de CM2 ne font pas partie de la population étudiée.

... et qui font souvent l'objet de mesures éducatives

De même qu'en 2005-2006, les élèves qui entrent en dispositif relais au cours de l'année scolaire 2006-2007 sont pour la plupart scolarisés (65 %), cependant 12 % sont déscolarisés et 22 % sont absents (respectivement 14 % et 21 % en 2005-2006). Les élèves déscolarisés ou absents sont plus nombreux dans les classes (40 %) que dans les ateliers relais (24 %) (respectivement 38 % contre 29 % en 2005-2006).

36 % au moins (car il y a 15 % de non-réponses et 5 % de mentions « je ne sais pas ») des élèves accueillis en dispositif relais sont sous mesures éducatives. Ces mesures sont avant tout administratives (pour 17 % d'entre eux) ou civiles (11 %), les mesures pénales sont moins fréquentes (5 %). 4 % des élèves sont à la fois sous mesures judiciaires, pénales et civiles. L'importance des taux de non-réponses ne permet pas ici la comparaison entre les élèves accueillis en classes et en ateliers relais (respectivement 12 et 33 % pour l'un et l'autre dispositif).

On notera tout particulièrement que la baisse de la fréquentation scolaire et les mesures éducatives sont fortement liées : en effet, 26 % seulement des élèves scolarisés font l'objet de mesures, mais les pourcentages s'élèvent à 48 % des élèves absents et 68 % des élèves déscolarisés.

Ainsi l'École semble-t-elle, dans un premier temps, faire rempart contre les mesures éducatives en évitant certaines dérives aux élèves en difficulté. Puis, lorsque l'École ne peut plus endiguer les difficultés des élèves, absentéisme, déscolarisation et mesures éducatives semblent aller de pair.

Le processus de décrochage

Plus les élèves accueillis en dispositifs sont âgés, plus ils cumulent les difficultés.

C'est le cas du retard scolaire : à 12 ans², les élèves accueillis en dispositif relais ont en moyenne 0,5 an de retard ; à 13 ans, ils en ont 0,9 ; à 14 ans, 1,1 ; à 15 ans, 1,4 et à 16 ans, 2,3 ans de retard.

C'est également le cas de la situation scolaire : à 11 ans, peu d'élèves accueillis en dispositifs sont déscolarisés ou absents (10 %), mais ce taux ne cesse d'augmenter lorsqu'ils prennent de l'âge : à 12 ans, ils sont 18 %, 23 % à 13 ans, 36 % à 14 ans, 52 % à 15 ans et 54 % à 16 ans (graphique 3).

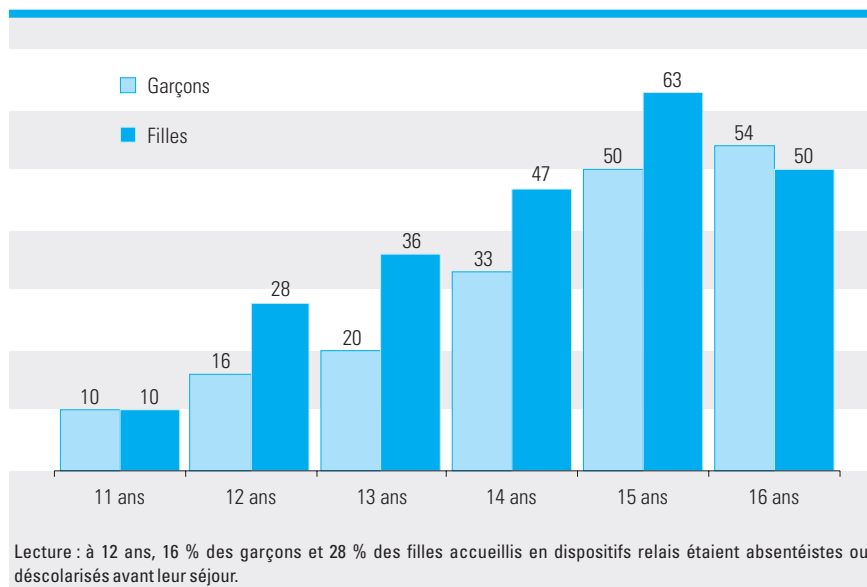
C'est enfin le cas des mesures dont ils font l'objet : à 11 ans, 21 % des élèves accueillis sont sous mesures administratives et/ou judiciaires, ce qui est le cas de 27 % des élèves de 12 ans, 31 % des élèves de 13 ans, 36 % des élèves de 14 ans, et 47 % des élèves de 15 ans et 16 ans (graphique 4).

Cette situation que l'on retrouve chaque année témoigne, une fois encore, des difficultés scolaires et sociales, voire de la déscolarisation, comme d'un processus de décrochage qui s'installe et présente des risques de se cristalliser avec le temps.

Un traitement différent pour les filles et pour les garçons

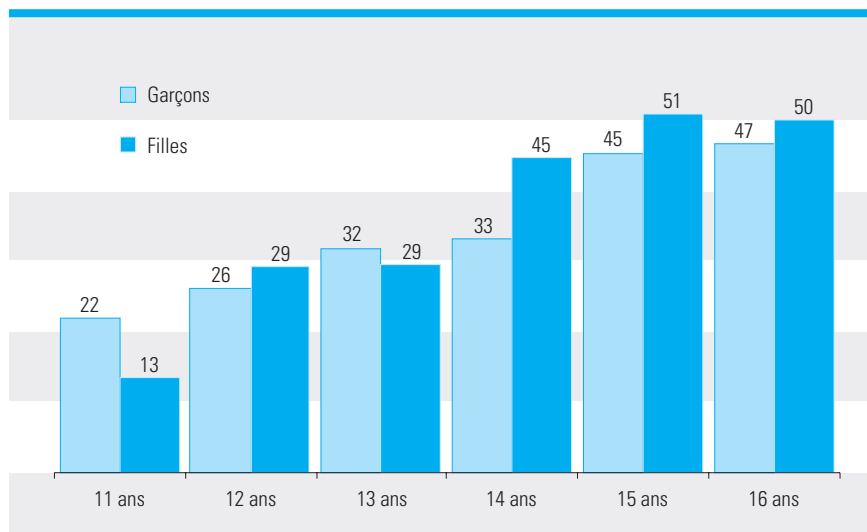
Comme les années précédentes, les filles accueilles en dispositif relais ont, à bien des égards, un profil plus « dur » que les garçons : elles sont plus âgées (66 % d'entre elles ont plus de 14 ans contre 57 % des garçons) et si elles n'ont pas plus de retard scolaire que les garçons, elles sont plus souvent absentes, déscolarisées (47 % du total des filles contre 31 % des garçons) ou sous mesures éducatives (41 % contre 35 %).

GRAPHIQUE 3 – À chaque âge, pourcentage de filles et de garçons accueillis en dispositifs, qui étaient auparavant absentéistes ou déscolarisés



Source : MEN-DEPP

GRAPHIQUE 4 – Pourcentage de filles et de garçons « sous mesures » selon l'âge



Source : MEN-DEPP

La décision d'orientation en dispositif relais semble être prise, pour elles, qu'en extrême limite. Le caractère plus tardif de cette décision pour les filles en difficulté peut provenir de ce qu'elles témoignent peut-être d'un comportement moins violent et moins perturbateur que les garçons. Dans un premier temps, au moins, les manifestations de leur marginalisation sociale et scolaire seraient moins visibles. Cette dernière hypothèse est corroborée par une sous-représentation sensible (graphique 5) des filles accueillies en dispositifs aux niveaux sixième et cinquième (9 % et 22 % des filles accueillies en dispositifs contre 14 % et 28 % des garçons) et leur

sur-représentation aux niveaux quatrième et troisième (respectivement 35 % et 20 % des filles accueillies en dispositifs contre 32 et 15 % des garçons). Les garçons sont donc plus souvent affectés en dispositifs relais dès la sixième ou la cinquième, dès qu'ils perturbent les cours, sans pour autant présenter des risques de marginalisation puisqu'ils sont, à ces niveaux, moins souvent déscolarisés que les filles. Par ailleurs, avant 14 ans, les filles envoyées en dispositif relais sont plus souvent absentéistes ou déscolarisées, mais moins souvent sous mesures administratives, judiciaires, civiles que les garçons présentant le même profil. Ici encore, les

mêmes différences de traitement (non plus dans l'orientation en dispositif, mais dans les mesures dont elles font l'objet) semblent apparaître entre les filles et les garçons. Après 14 ans, les filles envoyées en dispositif relais sont à la fois plus souvent absentéistes ou déscolarisées et « sous mesures » que les garçons. Cette différence de traitement dans l'orientation des filles et des garçons en dispositif relais explique, au moins en partie, qu'elles ne représentent que 22 % des élèves accueillis.

Une durée de séjour différente selon le profil des élèves

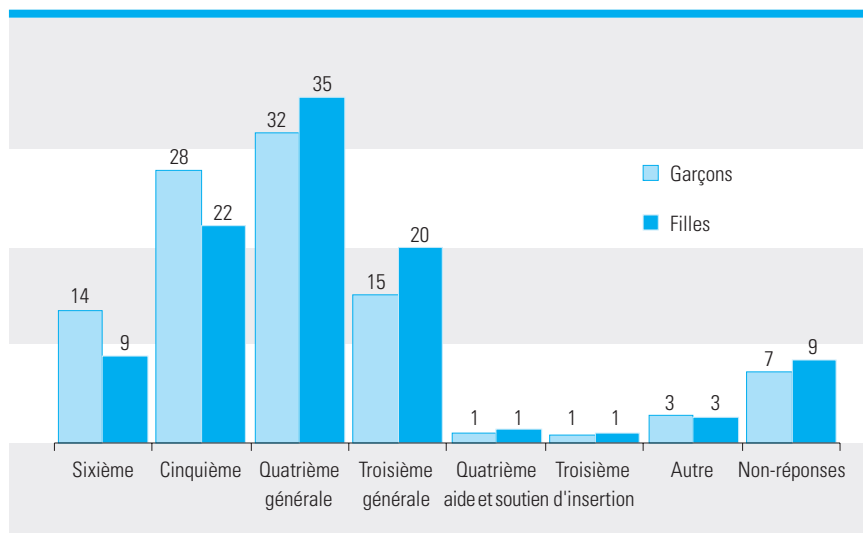
Les durées moyennes de séjour en dispositif relais (10,3 semaines), en classe relais (12,5 semaines) et en atelier relais (7,5 semaines) n'ont pas sensiblement varié depuis l'année scolaire 2005-2006. Les filles restent un peu plus longtemps que les garçons (11,2 semaines contre 10,7). Comme les années précédentes, plus les élèves sont en difficulté, plus ils sont longtemps maintenus en dispositif : les élèves déscolarisés (13,4 semaines) ou absentéistes (12 semaines) restent plus longtemps que ceux qui sont régulièrement scolarisés (9,9 semaines) et les élèves « sous mesures » (13 semaines) plus longtemps que ceux qui ne le sont pas (10 semaines). La resocialisation de ces derniers est probablement plus longue que pour les autres.

Les écarts des durées de séjour sont encore plus importants selon l'orientation des élèves à la sortie du dispositif. Ainsi, les élèves qui retournent dans leur établissement d'origine font, en moyenne, un séjour beaucoup plus court en dispositif relais (9,7 semaines) que ceux qui sont orientés dans un autre établissement (13,1), ceux qui entrent dans la vie active (22,5 semaines) ou ceux qui se trouvent dans une autre situation (14,5 semaines).

Le devenir des élèves à leur sortie reste encore mal connu

Au sortir d'un dispositif relais, le parcours des élèves est désormais mesuré en cinq temps : l'affectation à l'issue du dispositif,

GRAPHIQUE 5 – Répartition des filles et des garçons accueillis en dispositif selon leur niveau de formation (en %)



Source : MEN-DEPP

l'orientation à la fin de l'année scolaire (ici juin 2007), la situation en décembre de l'année scolaire suivante (décembre 2007) et en juin (2008) et l'orientation à cette même date pour septembre.

65 % des élèves retournent dans leur établissement d'origine (60 % lorsqu'ils sortent d'une classe relais, 74 % d'un atelier relais) ; 17 % sont accueillis dans un autre établissement et 3 % partent dans la vie active.

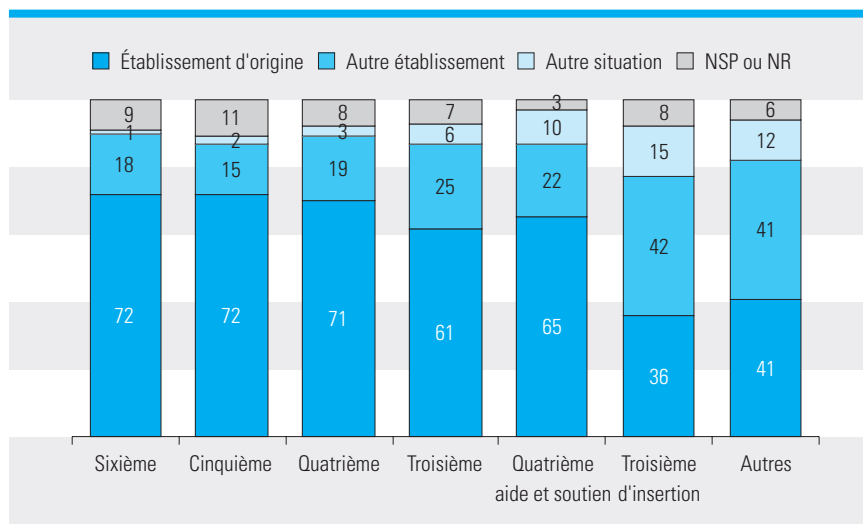
Alors qu'ils étaient 90 % à y être inscrits avant d'entrer dans le dispositif, 70 % des élèves (dont 64 % en sortant d'une classe relais, 81 % d'un atelier, dans les mêmes proportions que l'année précédente) vont ou retournent en collège à l'issue de leur

séjour (données moins fiables pour 15 % des élèves contre 7 % pour l'année précédente).

À la fin de l'année scolaire, en juin 2007, 51 % des élèves ont été orientés vers une classe de collège, 10 % en centre de formation d'apprentis (CFA), 11 % en lycée professionnel, 7 % vers un autre dispositif et 4 % ont intégré la vie active (les non-réponses ou mentions « ne sait pas » s'élevant à 17 %).

Des données statistiquement fiables ne peuvent être fournies ni pour les situations de décembre 2007 (32 % de non-réponses ou mentions « ne sait pas ») et de juin 2008 (41 %) ni pour l'orientation des élèves en septembre 2008 (60 %).

GRAPHIQUE 6 – Situation à la sortie du dispositif selon le niveau de formation d'origine (en %)



Source : MEN-DEPP

Les dispositifs : deux groupes distincts

Si l'on essaie d'élaborer une typologie des dispositifs, deux groupes distincts (*graphique 6*) apparaissent pour l'année scolaire 2006-2007 :

- le premier groupe est le plus souvent constitué d'ateliers : ces derniers prennent plutôt en charge des élèves nombreux (souvent plus de 20), d'une moyenne d'âge comprise le plus fréquemment entre 13 et 14 ans, ayant peu de retard scolaire (moins d'un an en moyenne) pour des séjours de courte durée (plutôt inférieure à deux mois) ;
- le deuxième groupe est généralement constitué de classes : elles prennent en charge peu d'élèves (de 5 à 15), mais en plus grande difficulté, d'une moyenne d'âge supérieure à 14 ans, ayant un fort retard scolaire (plus d'un an en moyenne) et pour de longs séjours (supérieurs à trois mois).

La distinction faite pour l'année 2005-2006 (classes à profil moyen/classes à profil dur) ne se retrouve pas en 2006-2007. La plupart des dispositifs se situent entre ces deux groupes extrêmes qui restent des constructions théoriques, un établissement concret ne partageant que certaines des caractéristiques de « son » groupe.

Les élèves : des profils spécifiques

Les élèves peuvent eux aussi être classés en groupes plus ou moins distincts (*graphique 7*). Les plus âgés sont plus souvent déscolarisés et/ou sous mesure pénale (avec ou non, en plus, une mesure civile), ils restent plus longtemps dans les dispositifs et, à leur sortie, sont proportionnellement plus nombreux que les autres à ne pas revenir en collège. Au contraire, les plus jeunes sont plus scolarisés que la moyenne, moins souvent sous mesure et retournent au collège à la sortie.

Comme les années passées, la correspondance entre la typologie des établissements et celle des élèves permet d'entrevoir des spécificités :

- les classes relais offrent plutôt à des collégiens en voie de déscolarisation (plus âgés, plus souvent absentéistes,

déscolarisés et/ou sous mesure), une structure de resocialisation et de rescolarisation avec des durées de séjour plus longues. C'est dans cet objectif qu'elles ont été créées ;

– les ateliers accueillent de plus en plus des collégiens jeunes, perturbateurs (mais moins déscolarisés) pour une courte période.

Jeanne Benhaim-Grosse, DEPP B4

Organisation des dispositifs relais

Ainsi que le précisent les circulaires du 16 mai 2003 et du 21 août 2006, les dispositifs relais accueillent momentanément des collégiens en difficulté pour les resocialiser et les réinsérer durablement dans un parcours de formation. Ils sont rattachés administrativement à un établissement scolaire, très majoritairement un collège, et peuvent être implantés en son sein ou dans des locaux distincts. Les équipes d'encadrement sont constituées d'enseignants, d'éducateurs et de personnels associatifs qui travaillent en relation étroite avec les personnels sociaux et de santé.

Les dispositifs sont de deux ordres : les classes relais, instituées par la circulaire du 12 juin 1998, et les ateliers relais créés en complément par la convention cadre du 2 octobre 2002.

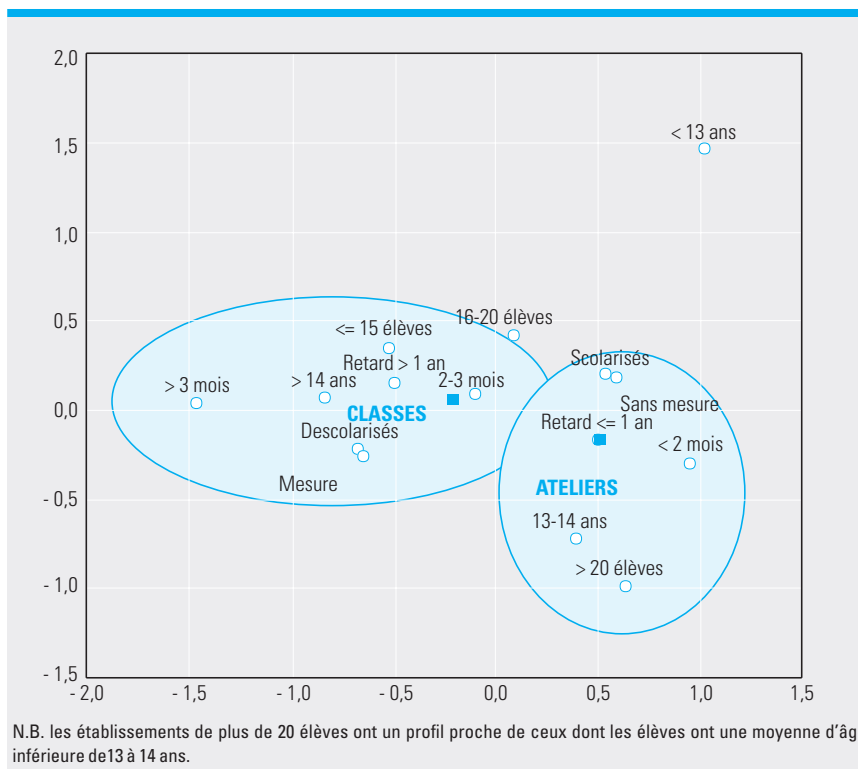
Les dispositifs relais s'appuient sur un partenariat mené par les services de l'État (ministère de l'Éducation nationale, ministère de la Justice, ministère en charge de la Ville) et les collectivités territoriales. Les classes relais peuvent aussi s'appuyer sur le secteur associatif, les ateliers travaillent en partenariat avec une association agréée complémentaire de l'enseignement public.

Pour en savoir plus

« Le suivi et le devenir des élèves accueillis en classe relais : année scolaire 2005-2006 », Note d'Information 08.13, MEN-DEPP, mars 2008.

www.education.gouv.fr

GRAPHIQUE 7 – Typologie des dispositifs



GRAPHIQUE 8 – Les profils des élèves accueillis en dispositif relais

